

CABINET DU MAIRE

Roubaix, le 04 septembre 2020

Service du Protocole
et des Partenariats Internationaux

Affaire suivie par : Sabrina DAMOUR
Tél. 03 20 66 45 83
Fax. 03 20 66 46 29
E-Mail : protocole@ville-roubaix.fr
Objet : Journée du Bénévolat

à Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations de Roubaix

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

A Roubaix, encore plus qu'ailleurs, des femmes et des hommes qui souvent travaillent dans l'ombre, donnent de leur temps sans compter pour faire vivre la richesse et la diversité associative dans tous les quartiers de la Ville.

Afin de leur témoigner sa reconnaissance et les encourager à poursuivre leur action, la Ville attribue des diplômes d'honneur du bénévolat roubaisien, qui distinguent l'engagement associatif de bénévoles proposés par leur association pour moins de 6 ans de bénévolat, et des médailles d'honneur, qui distinguent l'engagement particulier de personnes ayant réalisé 10 ans au moins de bénévolat.

Ces distinctions ont pour but de récompenser l'esprit de solidarité, de générosité et de citoyenneté.

Les récipiendaires se verront remettre cette distinction lors d'une cérémonie qui se déroulera le 12 décembre 2020, autour de la Journée mondiale du bénévolat. La Ville y remettra également aux présidents d'associations concernées, qui le désirent, des diplômes, qu'ils pourront remettre au moment opportun au sein de leur structure : manifestation interne...

Si vous souhaitez qu'un de vos membres puissent en bénéficier, vous pouvez nous retourner **avant le 16 octobre 2020** le document ci-joint par mail à l'adresse suivante : (protocole@ville-roubaix.fr). Un comité se réunira courant novembre pour sélectionner les récipiendaires.

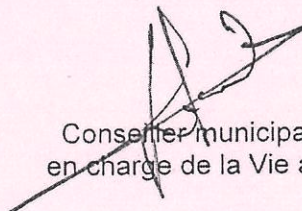
Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre plus vive considération.

Ghislaine WENDERBECQ



Adjointe au Maire en charge de
la Vie associative

Karim LADRAA



Conseiller municipal délégué
en charge de la Vie associative